

Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/MM N° 2025 - 413

### DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

**Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

### DECIDE

<b>Article unique :</b>	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs d'Etudes n°18 BAP J " Chargé-e de la gestion des ressources humaines " est composé comme suit :
-------------------------	---

<b>Présidente :</b>	Mme Estelle PERU IR - Inserm
<b>Expertes :</b>	Mme Soumia ELIDRISSI IEHC – Inserm  Mme Muriel FORT IR – Inserm
<b>Représentant :</b>	M. Cyril GERBOIN IECN - Inserm
<b>Membre des instances d'évaluation :</b>	M. Yves MARTIN IECN - Inserm

Fait à Paris, le 18/09/2025

Pour le Président-directeur général,